



## FICHE SIGNALÉTIQUE #NMS205F

---

### **Aer-O-Water 2 %**

#### **Agent formant un film flottant**

---

### **Section 1. IDENTIFICATION DU PRODUIT CHIMIQUE ET DE LA SOCIÉTÉ**

#### **Identification du produit**

Produit : Aer-O-Water 2 %  
Synonymes : Émulseur extincteur  
N° CAS : Mélange – Aucun n° CAS unique applicable

#### **Identification de la société**

##### **Fabricant :**

National Foam, Inc.  
180 Sheree Boulevard, Suite 3900  
P.O. Box 695  
Exton, PA 19341-0695  
Numéro de téléphone d'urgence (rouge) : (610) 363-1400 (É.-U.)  
Numéro de télécopieur : (610) 524-9073

---

### **Section 2. COMPOSITION / INFORMATION SUR LES INGRÉDIENTS**

<b>Composants</b>	<b>N° CAS</b>
Eau	7732-18-5
Éther de diéthylèneglycol monobutyle	112-34-5
Détergents synthétiques	Exclusif
Surfactants fluoroalkyles	Exclusif

---

### **Section 3. IDENTIFICATION DES DANGERS**

#### **Effets potentiels sur la santé**

##### **Inhalation**

Aucune donnée communiquée.

##### **Contact avec la peau**

Le contact avec le liquide peut provoquer une irritation moyenne ou une dermatite attribuable à

l'élimination des huiles de la peau.

#### **Contact avec les yeux**

Ce produit n'est pas un irritant pour les yeux.

#### **Ingestion**

Aucune donnée communiquée.

#### **Effets supplémentaires sur la santé**

La réactivité existante des yeux ou de la peau peut être aggravée par une exposition.

#### **Cancérogénicité**

Aucune donnée communiquée.

---

### **Section 4. MESURES DE PREMIERS SOINS**

#### **Inhalation**

Amener la victime à l'air frais.

#### **Contact avec la peau**

En cas de contact avec la peau, laver à l'eau courante ou prendre une douche. Nettoyer les vêtements avant de réutiliser.

#### **Contact avec les yeux**

En cas de contact avec les yeux, rincer immédiatement à grande eau pendant 15 minutes. Ouvrir les paupières souvent. Contacter un médecin si l'irritation persiste.

#### **Ingestion**

Si le produit a été ingéré, faire boire une grande quantité d'eau à la victime. Ne pas faire vomir. Appeler un médecin ou un centre anti-poison. Ne jamais administrer quoi que ce soit par voie orale à une personne qui a perdu connaissance.

---

### **Section 5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE**

#### **Propriétés inflammables**

Point d'éclair – sans objet

#### **Risques d'incendie et d'explosion**

Éviter tout contact avec les matières réactives à l'eau, les métaux brûlants fusion et l'équipement électrique.

#### **Agent extincteur**

Ce produit est un agent extincteur. Utiliser les agents appropriés pour les matériaux environnants.

#### **Directives spéciales de lutte contre l'incendie**

Ce produit forme de la mousse quand on le mélange à l'eau.

---

## **Section 6. MESURES EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE**

### **Dispositifs de protection (personnel)**

**NOTE :** Examiner les sections MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE et de MANIPULATION (Personnel) avant d'entreprendre le nettoyage. Utiliser un équipement de protection individuelle pendant le nettoyage.

### **Mesures de dispersion accidentelle**

Arrêter si possible l'écoulement. Utiliser un équipement de protection approprié pendant le nettoyage. Dans le cas de dispersion de petits volumes, recueillir l'émulseur déversé en utilisant des matériaux absorbants. Placer dans un contenant approuvé. Dans le cas de gros volumes, confiner et recueillir pour réutiliser si possible. Rincer la zone du déversement avec de l'eau jusqu'à ce qu'il n'y ait plus de mousse. Prendre garde, les surfaces peuvent être glissantes. Empêcher que l'émulseur ne se décharge dans les voies d'eau. Évacuer conformément aux règlements fédéraux, provinciaux et locaux.

---

## **Section 7. MANIPULATION ET STOCKAGE**

### **Manutention (personnel)**

Éviter le contact avec yeux, la peau ou les vêtements. Éviter l'ingestion ou l'inhalation. Rincer la peau et les yeux à grande eau en cas de contact. Passer en revue les sections DANGERS et PREMIERS SOINS.

### **Stockage**

Le milieu de stockage recommandé se situe entre 35 °F (2 °C) et 120 °F (49 °C). Stocker le produit dans son contenant d'expédition d'origine ou dans des réservoirs conçus pour le stockage du produit.

---

## **Section 8. PROTECTION CONTRE L'EXPLOSION ET PROTECTION PERSONNELLE**

### **Mesures d'ingénierie**

S'assurer que la ventilation est adéquate. Des mesures spéciales de ventilation ne sont pas prescrites.

### **Équipement de protection individuelle**

#### **Protection respiratoire**

Les limites d'exposition recommandées (OSHA-PEL et ACGIH-TLV) n'ont pas été déterminées pour cette matière. Un spécialiste de la santé agréé doit évaluer la nécessité de la protection respiratoire.

#### **Vêtements de protection**

Gants en caoutchouc ou en PVC recommandés.

#### **Protection des yeux**

Si un contact avec les yeux est possible, porter des lunettes de sécurité, un écran facial ou des

lunettes-masque en cas d'éclaboussures de produits chimiques. On ne doit pas porter de verres contact. Une douche oculaire est recommandée.

### **Autres pratiques d'hygiène**

Utiliser de bonnes pratiques d'hygiène personnelle. Se laver les mains avant de manger, de boire, de fumer ou d'utiliser les toilettes. Éliminer rapidement les vêtements souillés et les laver à fond avant de les réutiliser.

### **Directives sur l'exposition**

<b>Limites d'exposition</b>	<b>N° CAS</b>	<b>PEL (OSHA) TLV (ACGIH)</b>	
Éther de diéthylèneglycol monobutyle	112-34-5	néant	néant

---

## **Section 9. PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES**

### **Données physiques**

Point d'ébullition :	s.o.
Pression de vapeur :	s.o.
Densité de vapeur :	s.o.
Point de fusion :	s.o.
Vitesse d'évaporation :	<1 (acétate de butyle = 1)
Solubilité dans l'eau :	100 %
pH :	7,6
Densité :	1,040 à 25 °C
Odeur :	Douce, agréable
Forme :	Solution aqueuse
Couleur :	Bleu-vert

---

## **Section 10. STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ**

### **Stabilité chimique**

Stable.

### **Incompatibilité, matières à éviter**

Éviter d'utiliser ce produit sur des métaux en fusion, l'équipement électrique et le contact avec les matières réactives à l'eau.

### **Polymérisation**

Ne se produit pas.

---

## Section 11. INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

Ce produit n'a pas été testé en général pour la toxicité orale aiguë et l'inhalation, l'irritation primaire des yeux ou l'irritation primaire de la peau.

---

## Section 12. INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

### Information écotoxicologique – toxicité aquatique

Aucune donnée communiquée.

Devenir dans l'environnement

DBO<sub>5</sub>    Aucune donnée  
              communiquée

DCO        Aucune donnée  
              communiquée

---

## Section 13. CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION

Ne pas décharger dans les systèmes de traitement d'égout biologique sans approbation préalable. Les préoccupations spéciales peuvent être la charge de DBO (demande biochimique en oxygène) élevée et la tendance à former de la mousse. La dilution réduira les facteurs DBO et DCO (demande chimique en oxygène) en proportion. Un débit de faible dosage ou des agents anti-émulsion acceptables à l'établissement de traitement peuvent être utiles. Ne pas décharger dans les voies d'eau. On doit évacuer conformément aux règlements fédéraux, provinciaux et locaux.

NOTE : Parmi ses services à la clientèle, National Foam a signé des accords avec des installations d'évacuation dans tout le pays pour le traitement des eaux usées de nos émulseurs liquides et solutions moussantes. Si cela est nécessaire, National Foam, Inc. peut également fournir des informations sur l'évacuation des fûts utilisés pour l'expédition de nos émulseurs. Veuillez communiquer avec l'administrateur de la gestion des risques de National Foam au (610) 363-1400 pour de plus amples renseignements.

---

## Section 14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

### Informations sur l'expédition

Désignation exacte pour l'expédition : Charges ou composés d'extincteur N.O.I., Classe 60

National Motor Freight Code : 69160 Sub 0

Classe de risque : néant

Numéro ONU : néant

---

## **Section 15. INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES**

### **U.S. Federal Regulations**

#### **Toxic Substances Control Act (TSCA)**

Tous les composants de ce produit figurent sur la liste d'inventaire TSCA.

#### **Superfund Amendments and Reauthorization Act de 1986 (SARA), Title III**

##### **Sections 302/304**

Aucun composant de cette matière avec numéros CAS connus ne figure sur la liste des substances extrêmement dangereuses (EHS).

##### **Sections 311 et 312**

En se fondant sur l'information disponible, cette matière ne contient pas de composants classés pour les dangers qu'ils présentent pour la santé ou pour les dangers physiques conformément aux sections 311 et 312.

##### **Section 313**

En se fondant sur les renseignements disponibles, cette matière contient les composants suivants soumis aux exigences de déclaration de la section 313 :

Éther de diéthylèneglycol monobutyle                      112-34-5

#### **COMPREHENSIVE ENVIRONMENTAL RESPONSE, COMPENSATION, AND LIABILITY ACT (CERCLA)**

En se fondant sur les renseignements disponibles, cette matière contient les composants suivants qui font l'objet des exigences de déclaration du CERCLA :

Éther de diéthylèneglycol monobutyle                      112-34-5

#### **AUTRES INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES**

Aucune

#### **RÉGLEMENTATION ÉTAT**

#### **PENNSYLVANIA RIGHT-TO-KNOW HAZARDOUS SUBSTANCES LIST**

**Les substances dangereuses PA présentes à des niveaux supérieurs à 1% :**

Éther de diéthylèneglycol monobutyle                      112-34-5

---

## **Section 16. AUTRES INFORMATIONS**

### **Codes de risques NFPA**

Santé 0  
Inflammabilité 0  
Réactivité 0

### **RENSEIGNEMENTS SUPPLÉMENTAIRES**

#### **Résumé de la révision**

2007 04 12    Date de préparation

---

**Les renseignements contenus dans les présentes sont fournis sans garantie implicite ou explicite. Cette fiche signalétique ne fait pas partie d'un contrat de vente. Les renseignements contenus dans les présentes sont jugés corrects ou proviennent de sources considérées généralement comme fiables. Toutefois, l'utilisateur de ces matières a la responsabilité d'examiner, de comprendre les directives fédérales, provinciales et locales et de s'y conformer ainsi que les méthodes de manutention et d'utilisation sûres de ces matières. National Foam, Inc. ne doit pas être tenue responsable de toute perte ou dommage provoqué directement ou indirectement par l'utilisation de ce produit et National Foam, Inc. n'assume aucune obligation ou responsabilités quant à la fiabilité des renseignements contenus dans les présentes ou autres omissions.**

12 avril 2007